

Helmut Lotti dirige le tour alternatif

Article **Het Nieuwsblad** du 29 juin 2011
(Traduction : Susanne)

A partir du 12 juillet, Helmut Lotti dirigera un tour alternatif en direction du sud de la France. Pour attirer l'attention sur les gens avec des problèmes psychologiques, c'est, entre autres, Guido Belcanto, Guy Swinnen, Kristien Hemmerechts et Jelle Van Riet, l'épouse d'Helmut, qui feront du vélo avec lui pour aller à Saint-Rémy de Provence.

« Ce n'est pas chacun qui peut aller chez ses amis avec ses problèmes. Parfois du soutien professionnel est vraiment nécessaire. Je l'ai déjà aussi vu dans mon entourage. Mais la barrière est parfois encore trop élevée. Celle-ci doit être supprimée. » C'est pour ça qu'Helmut Lotti s'est lié à *Te Gek*, l'initiative qui veut faire de sorte qu'on puisse parler sur les problèmes psychologiques et est, entre temps, bien connue.

Dans l'ombre du vrai Tour de France, le chanteur ira à un hôpital psychiatrique à Saint-Rémy de Provence en France avec quelques Flamands connus et un groupe de patients (anciens) de l'hôpital psychiatrique Sint Annendaal de Diest. Le premier jour, c'est, entre autres, aussi les ministres Jo Vandeurzen, Inge Vervotte, le président du parti CD&V (Christen-Democratisch en Vlaams Partij - Parti Chrétien-Démocrate et Flamand) Wouter Beke et les professionnels anciens Jim Van De Laer et Serge Baguet qui feront aussi le tour de vélo. Mais ils ne participeront plus lorsque le groupe monte le Col du Galibier vendredi, le 15 juillet.

Le 18 juillet, Helmut racontera sur le tour dans toutes les couleurs en tant que l'invité de Karl Vannieuwkerke. Celui-ci émettra son débat télévisé sur le tour « Vive le Tour » à partir de la clinique Saint-Rémy de Provence. C'est aussi un documentaire qui sera fait du tour. Ce documentaire sera émis quelques jours après la fin du Tour de France sur Canvas. Michel Wyts, un des parrains du projet, attirera régulièrement l'attention sur le tour à bicyclette de *Te Gek* lors de son commentaire de télé.

Source : <http://www.nieuwsblad.be/article/detail.aspx?articleid=S23C1CV0>